

## Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Une chance pour s'épanouir et réussir au collège



Informations pratiques au dos du document

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif géré par la Direction de l'Enfance-Jeunesse. Il se déroule en dehors des horaires du collège, de 16H à 19H et contribue à la réussite scolaire et sociale des jeunes.